La planification

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **37 (1965)**

Heft 12

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-125918

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La planification

L'Association suisse pour le plan d'aménagement national, Section du Valais, a édité dernièrement le premier volet d'un ouvrage de M. Henri Roh, directeur de la Société valaisanne de recherches économiques et sociales. Cet ouvrage vise à apporter une contribution à des sujets d'actualité tels que la planification, l'aménagement et le développement régional. Il cherche à éclairer le débat, à le porter sur la place publique, à susciter l'intérêt de l'opinion pour ces problèmes importants.

Dans son avant-propos, l'auteur écrit: «Rien ne pourra être atteint en effet dans le domaine de la rationalisation des activités économiques et sociales sans l'appui du peuple. On a vu les plus nobles idées échouer pour ne pas avoir été suffisamment expliquées et présentées aux intéressés du haut en bas de l'échelle politique.»

L'étude est répartie en trois tomes dont le premier fait le sujet de notre article. Les autres volets de ce triptyque ne sont pas encore sortis de presse; ils traiteront de l'aménagement du territoire et du développement régional.

Avant de poser les problèmes à étudier, l'auteur donne des définitions succinctes.

---

rées par un demi-siècle dans les cités occidentales. Il est encore dans la phase de l'agglomération compacte de population à l'intérieur du centre et près de celui-ci. La population de la ville intérieure augmente, comme nous l'avons dit, de 300 000 personnes par an, ce qui contraste fortement avec l'efflux provenant des districts centraux de, disons, Londres ou Manchester. Parallèlement, la phase des banlieusards et de l'automobile ne fait que commencer. Il n'y a pas de système d'urbanisme effectif, et les promoteurs fonciers semblent profiter des occasions pleinement. – Dans la région de la capitale de 62 miles autour de Tokyo, 13 villes satellites sont prévues pour recueillir le surplus de population, et quatre ont déjà été désignées. Toutefois, des millions de personnes sont déterminées à vivre et à travailler dans la ville intérieure. Il est évident qu'il existe un écoulement de population, mais le gain net est toujours de près de 1000 personnes par jour. Ni la tradition japonaise, ni les conseillers américains d'après guerre, ne conseilleront vraisemblablement une attaque de front contre les propriétaires et les promoteurs fonciers, sauf pour les raisons les plus pressantes. (*Towards a Plan for Tokyo*, dans *Town and Country Planning*, Londres, avril 1962.)

«Planifier, selon le professeur Oulès de l'Université de Lausanne, consiste dans la coordination du développement des divers facteurs et secteurs de l'économie et des différentes composantes de la politique économique, afin d'avoir une vision d'ensemble qui seule permet de tenir compte des diverses interdépendances.»

La planification est donc la technique économique la plus synthétique et la plus efficiente. Il apparaît déjà nettement qu'elle est applicable à n'importe quel type d'économie qui désire régulièrement progresser dans le plein emploi.

Aménager, selon M. Claudius-Petit, ancien ministre de l'Urbanisme, consiste à rechercher dans le cadre géographique du pays une meilleure répartition des hommes en fonction des ressources naturelles et des activités économiques.

Développer consiste à provoquer une politique de croissance de certains secteurs économiques, de certaines régions.

A la question: pourquoi planifier, aménager et développer, l'auteur répond que la nécessité de la planification, de l'aménagement et du développement tient à trois causes:

1. Aux progrès techniques et aux mutations qu'ils provoquent dans les activités professionnelles;
2. A l'accroissement de la population et au développement du bien-être;
3. A la disparité des développements régionaux, soit à l'intérieur d'un même pays, soit sur le plan international.

Après s'être attardé quelques pages sur ces causes, l'auteur en arrive à la première partie de son étude: la planification, qu'il vise à définir par rapport à la prospective.

Selon le professeur Gœtschin, il n'y a pas antinomie entre les deux concepts. En fait, la prospective est une sorte particulière de prévision. Or, pour sa part, M. Pierre Massé, directeur actuel du Plan français, dit que: «La prévision suppose ce qui sera dans le prolongement de ce qui a été; elle considère l'avenir comme une simple projection du passé, tandis que la prospective explore le futur comme une terre inconnue; elle est une attitude selon laquelle aucune projection du passé ne peut constituer un avenir.»

M. Henri Roh s'arrête au concept de prospective pour bien souligner qu'il s'agit au fond de construire l'avenir et que cette construction n'est possible qu'en planifiant.

L'auteur en vient alors à distinguer les différentes sortes

de planification. Il établit la différence qu'il y a entre la planification de l'entreprise, appelée communément planning, et la planification de l'économie. M. Oulès distingue plusieurs sortes de planification. Celle-ci peut être établie d'une manière souple et appliquée dans les pays d'économie de marché; elle est par conséquent compatible avec la propriété privée et l'initiative privée. C'est le cas actuellement de la planification française, hollandaise, italienne, japonaise. A cette planification souple s'oppose la planification bureaucratique, centralisée des pays de l'Est, sans propriété privée ni initiative particulière.

La planification souple peut être purement indicative. Elle donne alors des indications sur les objectifs à réaliser par les différentes branches de l'économie et sur la politique à conduire pour atteindre l'objectif prévu; mais il n'y a évidemment pas de contraintes, même indirectes, pour appliquer les recommandations du plan. Il faut reconnaître qu'une telle planification ne saurait exister à l'état pur. Mais on emploie l'expression «planification indicative» pour l'opposer à la planification impérative des pays de l'Est. Toutefois, les pays occidentaux essaient quand même de recourir à des mesures indirectes permettant l'exécution du plan, par exemple en utilisant des stimulants ou des freins: c'est le cas de la planification française que le directeur actuel a même appelée «planification active», étant donné qu'elle fixe des objectifs aux différentes branches de l'économie.

On distingue encore la planification concertée: dans ce cas, les organes du plan réunissent dans des commissions les représentants des forces économiques et sociales en vue d'obtenir leur accord sur les objets principaux du plan et de leur demander une collaboration volontaire dans l'exécution.

Une troisième modalité que M. Roh estime très importante est la planification par entraînement: «Cette planification peut se faire en utilisant le développement de certains secteurs privés ou celui de certaines entreprises publiques; il y a planification par entraînement lorsque, par exemple, les pouvoirs publics encouragent de diverses manières (par voie de subvention, de garantie de certains emprunts ou par des prêts à intérêts très bas, ou par des exemptions fiscales, etc.) la construction de logements. Cette construction fournit de l'occupation non seulement aux ouvriers du bâtiment, mais encore à tous les fournisseurs de matériaux et d'équipement de logements. Comme ces fournisseurs sont nombreux, beaucoup de branches de l'économie trouvent ainsi des débouchés et voient par conséquent leur activité entraînée par le développement du bâtiment.»

Objectifs fondamentaux de la planification

Selon le professeur Oulès que cite l'auteur, ces objectifs, pour une planification adéquate dans les pays industrialisés de l'Occident, sont les suivants:

1. Le plein emploi permanent malgré l'accroissement de la population active et l'introduction toujours plus poussée du progrès technique;
2. La baisse des prix des articles produits en masse; elle permettrait de les mettre à la portée des classes populaires, d'augmenter l'emploi et, en même temps, de stimuler le progrès technique qui, avec l'automation, exige des débouchés de plus en plus larges;
3. La maîtrise de l'inflation qui, aujourd'hui, déséquilibre la croissance de l'économie occidentale, engendre des injustices dans la répartition du revenu national, ainsi que le chômage;
4. La régularisation d'un taux élevé de croissance de l'économie;
5. La progression régulière et continue du revenu national, et par suite du niveau moyen de vie dans le pays;
6. La survie de l'économie, de la démocratie et de la civilisation occidentales menacées d'être désintégrées par la compétition économique et politique des pays de l'Est. Cet effondrement ne pourra être évité si les pays du monde libre se révèlent incapables d'obtenir pour tous leurs habitants un bien-être matériel en progression constante.

Or tous ces multiples éléments ne peuvent être pris en considération que dans le cadre d'une planification qui seule donne une vision d'ensemble des divers problèmes interdépendants.

Après avoir parlé des effets de la planification, puis décrit les plans en économie collectiviste et longuement les plans français, M. Roh en vient à notre pays.

Notons tout d'abord que pendant la guerre toutes les nations ont appliqué à leur économie des contraintes économiques et des mesures dirigistes considérées souvent comme étant une forme de planification. En réalité ces mesures satisfont des besoins immédiats et ne sont pas des prévisions à longue échéance. On peut donc dire que leur ensemble ne constitue pas un plan dans le sens qu'on donne aujourd'hui à ce mot.

Ainsi la Suisse ne possède pas de planification au sens premier du terme. M. Roh rappelle cependant que pen-

dant la guerre, nous avons connu un plan partiel, le Plan Wahlen, qui a mis en valeur les ressources agricoles du pays.

Divers bureaux fédéraux ont établi en outre des plans de mise en valeur de l'énergie hydro-électrique, de constructions de voies navigables, de routes nationales, de tunnels routiers, de sauvegarde de l'agriculture.

Il existe également une Commission d'études de la conjoncture, ainsi qu'un bureau pour la défense nationale économique. Mais aucun organisme fédéral ne planifie l'ensemble de l'économie en faisant de la prospective à court et à moyen terme, ou en donnant des objectifs à l'économie nationale.

L'auteur ajoute: «Nous pratiquons actuellement une politique conjoncturelle visant à équilibrer notre balance des comptes, à réduire l'inflation, à maintenir la stabilité du franc et par là contenir la hausse des prix, provoquer une automatisation de l'industrie, une augmentation de la productivité, arrêter l'afflux de la main-d'œuvre étrangère, diminuer la consommation et par conséquent les importations étrangères.

» Il s'agit d'une pure politique conjoncturelle.» M. Roh en conclut qu'aujourd'hui il faut aller plus loin, car si nous avions un plan, nous pourrions faire des prévisions, une prospective ou une projection vers l'avenir pour des périodes déterminées: cinq ans, quinze ans ou vingt ans, tout en contrôlant année après année l'exécution du plan et en réajustant les évaluations.

Or même si notre économie s'est développée ces dernières années avec un dynamisme extraordinaire, il est regrettable, selon l'auteur, de constater que ce dynamisme a été incontrôlé jusqu'au jour où la maladie est devenue tellement apparente qu'il faut une véritable intervention chirurgicale pour rétablir l'équilibre, c'est-à-dire l'emploi des mesures d'urgence que sont les arrêtés sur la construction et les restrictions de crédits.

Mais, conclut M. Roh: «Pour pouvoir établir une planification économique, le gouvernement doit recueillir des statistiques qu'il ne possède pas encore aujourd'hui; il est donc vain de lui demander en l'état actuel des choses une planification économique immédiate. Avant d'exiger cette planification, il faut lui donner l'outil nécessaire, mais surtout il faut procéder à une éducation de tous les milieux: patronaux et ouvriers, privés et publics, de telle manière que chacun soit convaincu de la nécessité de la planification.» *Bulletin immobilier suisse, Lausanne.*

Normalisation

Définition, but, caractères et degrés
Rappel de quelques notions élémentaires

Définition

La normalisation est, dans son sens le plus large, la recherche de solutions identiques et qualifiées à des problèmes qui se répètent fréquemment.

But de la normalisation

Le *but* de toute normalisation est de ramener à une mesure raisonnable la diversité illimitée des possibilités.

Pour la science et la technique, la *norme* est un moyen conventionnel utilisé pour:

a) unifier des objets, signes et documents venant à se répéter, ou leurs symboles;
b) donner une forme optimale aux travaux scientifiques et techniques qui en usent;
c) généraliser ce procédé par la voie d'une entente ou par celle d'une prescription de l'autorité.

Caractères de la normalisation

1. Les normes résultent d'une entente entre les principaux intéressés à chaque domaine de la construction.
2. Les normes sont faites pour satisfaire les besoins les plus courants par des solutions simples et rationnelles; elles n'excluent pas les solutions individuelles et plus développées. Elles rendent possible le travail en série tout en respectant les intérêts de l'artisanat.
3. Les normes n'ont de raison d'être que par leur emploi généralisé. Elles doivent être homologuées par les corporations privées ou de droit public.
4. Les normes résultent de la recherche. Elles ne demeurent efficaces que si elles sont adaptées à l'évolution de celle-ci.
5. Les normes dépendent toutes les unes des autres. Les catégories de normes doivent former un ensemble cohérent.
6. Pour s'adapter au maximum d'emplois et de fabrication et garantir la participation d'un plus grand nombre d'usagers et de producteurs, les normes ne doivent fixer dans chaque élément que ce qui est déterminant pour son unification, sa combinaison avec d'autres et son interchangeabilité.

Exemple: Pour une serrure normalisée, seules sont fixées les dimensions extérieures jouant un rôle dans le raccordement à la porte, aux poignées et aux garnitures, et les qualités de résistance à l'effraction et à l'usure.

La normalisation bien conçue recherche le maximum de diversité avec le minimum de types. Plus un élément est grand, plus il importe que le cadre de la norme soit souple.